Feu vert sous conditions au rachat de ZEturf par La Française des jeux

Publié le 15 septembre 2023

Le 6 juin 2023, la société La Française des jeux a notifié à l'Autorité de la concurrence le projet de prise de contrôle exclusif du groupe ZEturf.

Après examen de l'opération, l'Autorité a autorisé celle-ci sous conditions. Afin de remédier aux risques d'atteinte à la concurrence identifiés, FDJ a souscrit des engagements comportementaux.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU 15 SEPTEMBRE

Rachat de ZEturf par La Française des jeux : L'Autorité conditionne la réalisation de l'opération à des engagements

Lire le communiqué de presse